## 1940/1941, les Espagnols du « camp d'Olliet » à Savigny.

Il y a une dizaine d'années, alors que la commune entreprenait de donner un numéro à chaque habitation et un nom à ses rues et chemins, elle décida de nommer officiellement « chemin des Espagnols » le chemin empierré et carrossable d'environ un kilomètre et demi qui relie le village d'Olliet à la clairière de Plamont située au milieu du versant oriental de la montagne du Vuache et où se trouve aujourd'hui le « chalet des chasseurs ». Les gens d'ici l'appelaient ainsi depuis longtemps mais lui donnaient aussi d'autres noms : « le chemin de la montagne », « le chemin des baraques » ou « le chemin des Juifs ».

Tous ces noms nous renvoient à la même période douloureuse de notre histoire, aux années de la Deuxième Guerre mondiale.<sup>1</sup>

# 1- L'engrenage des événements qui conduisit à la présence de plusieurs centaines d'hommes de nationalité espagnole dans notre village

a)La guerre, la défaite et l'occupation

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, Hitler lance l'armée allemande à l'assaut de la Pologne qui fut envahie, écrasée et démantelée en trois semaines. Le 3 septembre, l'Angleterre puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne mais ne se portent pas au secours de la malheureuse Pologne. C'est le début de la deuxième guerre mondiale. Pendant l'automne et l'hiver, rien ne se passe (ou presque) à l'Ouest. L'armée française « s'ennuie » le long de la ligne Maginot, c'est la « drôle de guerre ». En avril/mai il y eut pourtant la fameuse expédition en Norvège où s'illustrèrent de nombreux soldats venus de Savoie. Le 13 mai 1940, Hitler lance l'offensive contre la Belgique et la France. En un mois, notre pays est envahi et submergé. Dans notre région, l'armée allemande atteint Rumilly et le Fort l'Ecluse qui résiste courageusement. Le 22 juin, le nouveau chef du gouvernement, Pétain, dépose les armes en signant un armistice avec Hitler (même chose avec Mussolini, le 24 juin).L' armistice avec l'Allemagne prévoit l'occupation par l'armée allemande de près des deux tiers du pays (tout le nord et l' ouest), le tiers restant (le massif central et le sud-est du pays) restant non occupé et sous l'autorité de Pétain qui en profite pour renverser la République et créer un régime autoritaire dénommé « Etat français » dont il est le « chef », avec pour capitale, la ville de Vichy. Entre les deux zones, est installée une véritable frontière intérieure entièrement contrôlée par l'armée Allemande et que l'on appelle la « ligne de démarcation ». Dans notre région, elle se situe au niveau de Raclaz et de Faramaz

¹ Cette relation de l'épisode des « Espagnols à Savigny » est consciente des difficultés méthodologiques de l'exercice. Elle s'appuie en effet essentiellement sur des bribes de mémoires/souvenirs de moi-même et d'autres personnes de notre commune qui ont été témoin de cette période et que j'ai pu interroger tel Fernand Fol d'Olliet qui était alors jeune employé à la « fruitière » de Vigny mais résidait chez ses parents à Olliet ou Albert Fol alors jeune paysan à Cessens, embauché par les entreprises de bûcheronnage du Vuache . Elle s'appuie aussi sur deux publications de Robert Amoudruz : « Brûlement de Villages au pays du Vuache », La Salévienne, 2004 ; « Espagnols et Juifs du camp de Savigny, 1940-1942 », Echos Saléviens n° 11, La Salévienne, 2002; R. Amoudruz, constatant l'indigence des archives écrites, a heureusement collecté avant moi un nombre considérable de témoignages qu'il ne serait plus possible de réaliser aujourd'hui et qui lui ont certainement permis d'approcher la réalité de cet épisode. Notons que dans cette revue, un article de l'Universitaire Genevoise Ruth Fivaz-Silbermann apporte de précieux compléments d'informations sur le camp d'Olliet mais essentiellement sur la « période juive » (peu de choses sur la « période espagnole »).

(Vulbens et Chevrier étant en zone occupée, Dingy et Savigny en zone non occupée). Quant à l'armée française, elle est terriblement affaiblie par la défaite, un million 800 000 soldats sont prisonniers en Allemagne, ceux qui restent en France sont démobilisés à l'exception de 100 000 hommes qui forment ce qu'on nomme : « l'armée d'armistice » qui sera à son tour dissoute après l'invasion par l'armée allemande de la zone sud en novembre 1942. Comme Savigny est tout proche de la ligne de démarcation, une compagnie de l'armée issue du 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins d'Annecy s'y installe à la fin du mois de juin, au lendemain de la signature de l'armistice. Fernand Fol se souvient très bien de son arrivée. Une guérite où les soldats prenaient la garde fut installée à l'emplacement du pèse-lait actuel, au carrefour du village. Les soldats en faction logeaient dans diverses maisons inhabitées d'Olliet et des autres villages de la commune (ainsi les deux maisons Chautemps de Cortagy). Le capitaine commandant cette petite unité quant à lui était logé au « Château », maison forte héritée des Seigneurs de Savigny et située à cent mètres à l'ouest de l'église. Des soldats ont un temps habité la salle des fêtes paroissiale. A l'emplacement où furent construits récemment les grands hangars du GAEC La Renaissance de Pascal Fol, il y avait le mât où se déroulait chaque jour la «cérémonie au drapeau » avec « la levée des couleurs ». C'est au même moment, en septembre 1940, qu'arrivèrent à Olliet les premiers Espagnols.

#### b)La guerre civile en Espagne, la défaite des Républicains, l'afflux de réfugiés en France

Déclenchée en juillet 1936 par le coup d'état de généraux nationalistes (dont Franco) et d'une partie de l'armée contre le gouvernement républicain espagnol, une affreuse guerre civile allait déchirer le pays pendant trois années, opposant les nationalistes Franquistes et les Républicains défenseurs de la démocratie et de la légalité. Cette guerre prit une dimension internationale défavorable aux Républicains. Alors que Mussolini et Hitler apportèrent un réel soutien aux Franquistes en envoyant des troupes, des armes et des avions (bombardements aériens), les Républicains ne reçurent qu'un soutien plus modeste de l'U.R.S.S. Quant à la France et l'Angleterre, elles ne répondirent pas à leur appel à l'aide et pratiquèrent la « non intervention » tout en fermant (un peu) les yeux sur l'acheminement via les Pyrénées d'armes et de groupes de volontaires formant les fameuses « brigades internationales ».

La guerre s'acheva en mars 1939 après la défaite des républicains en Catalogne (Barcelone, 26 janvier) et à Madrid (26 mars). Le 1<sup>er</sup> avril, Franco proclama sa victoire et la fin de la guerre. Cette dernière avait fait 600 000 morts!

Dès ses débuts elle provoqua un important exode vers des pays refuges : l'Angleterre, l'URSS, le Mexique..., mais surtout vers le pays voisin, la France, qui décida alors de fermer sa frontière. La victoire des nationalistes amplifia considérablement ce mouvement de fuite et ce sont des centaines de milliers de Républicains désemparés qui cherchèrent refuge en France. C'est ce qu'ils appellent la « Retirada » (Retraite). La traversée des Pyrénées en plein hiver (février/mars) s'effectua dans des conditions épouvantables. Face à ce drame humain sans précédent le gouvernement Daladier ouvrit la frontière le 6 février. Les historiens estiment à 465 000 le nombre d'exilés Espagnols présents en France au printemps 1939.

#### 3)-Regrouper, surveiller, exploiter.

Face à cet afflux massif, les autorités françaises, débordées, regroupèrent ces malheureux dans d'immenses camps faits de baraquements construits à la hâte sur le littoral méditerranéen des Pyrénées Orientales : Argelès, St Cyprien, Barcarès. Celui de Rivesaltes était un camp de l'armée qui existait déjà.

D'autres camps furent installés ailleurs tel celui de Vernet en Ariège ou celui de Gurs dans les Basses Pyrénées (Pyrénées Atlantiques) construit en six semaines en mars/avril 1939.Le gouvernement Daladier imposa aux étrangers réfugiés en France des obligations particulières. Notons qu'il ne s'agit pas seulement des réfugiés Espagnols mais aussi (et entre autres) de nombreux Italiens qui ont fui le régime fasciste de Mussolini et d'Israélites qui ont fui l'Allemagne et la violente politique antisémite du régime hitlérien, l'Autriche au lendemain de l'Anschluss (mars 1938) et bientôt la Pologne, la Hollande, la Belgique... envahies par l'armée allemande. Le gouvernement Français suspectait souvent les républicains espagnols d'être plus ou moins proches des communistes alors que la menace allemande se précisait et qu'en août 1939, Hitler et Staline se rapprochaient en signant un pacte de non-agression, approuvé par le PCF (Parti Communiste Français). Des mesures furent alors prises contre les organisations communistes (interdiction du Parti Communiste français et du journal « l'Humanité » etc...) et les réfugiés étrangers, tout particulièrement les Espagnols furent l'objet d'un encadrement et d'une surveillance accentués. Dès le 12 avril 1939, un décret avait déjà déclaré que « tout étranger de dix-huit à quarante ans, (pouvait) être admis à contracter, dès le temps de paix, un engagement dans un corps de l'armée française ». Ce décret précisait aussi que les étrangers de sexe masculin, âgés de 20 à 48 ans « (étaient) tenus de fournir dès le temps de paix aux autorités militaires françaises, pour une durée égale à la durée du service militaire français, des prestations dont le caractère et le mode d'exécution (étaient) déterminés par décret ». Un décret du 12 janvier 1940 décide que ces étrangers « seront groupés en formations de prestataires dont l'organisation sera fixée par le ministre de la défense nationale et de la guerre(et)qu'ils seront employés à l'exécution de tous travaux nécessités pour les besoins du département de la défense nationale (et) qu'ils seront soumis aux règles de discipline générale en vigueur dans l'armée ».Le 13 mai 1940, ces « unités de prestataires » deviennent des C.T.E. (Compagnies de Travailleurs Etrangers) d'environ 250 hommes chacune.

Au lendemain de la défaite et des armistices, dans une France aux deux tiers occupée, le « gouvernement de Vichy » impose une politique réactionnaire baptisée « révolution nationale » et choisit la collaboration avec l'occupant. Devançant la demande allemande, il met en place dès l'été 1940 une politique antisémite : 3 septembre, première loi sur le statut des juifs, 4 octobre, loi sur « les ressortissants étrangers de race juive » qui, dès lors, peuvent « être internés dans des camps spéciaux » ou « se voir assigner une résidence forcée »... Plus généralement, les étrangers sont - plus encore que sous le gouvernement républicain -, suspectés, recensés et regroupés. De multiples structures sont créées pour « enfermer » et contrôler ces populations considérées comme dangereuses : « centres d'assignation à résidence », « centres de séjours surveillés », « centres d'internés », « centre d'accueil du service social des étrangers » etc... Par la loi du 22 juillet, le « gouvernement de Vichy » se donne le droit de « dénaturaliser » des personnes ayant acquis la nationalité française depuis 1927, la circulaire du 10 octobre précise les mesures à prendre contre les « étrangers indésirables et en surnombre dans l'économie nationale » et la loi du 23 décembre donne « tous pouvoirs aux préfets » pour prendre, dans leur département, des mesures à l'encontre de ces « étrangers indésirables ». Par une loi du 27 septembre 1940, l'Etat Français durcit aussi les contraintes au sein des Compagnies de Travailleurs Etrangers rebaptisées Groupe de Travailleurs Etrangers (G.T.E.). Dans son premier article elle déclare que « les étrangers du sexe masculin âgés de plus de dix-huit ans et de moins de cinquante-cinq ans pourront, aussi longtemps que les circonstances l'exigeront, être rassemblés dans des groupements d'étrangers s'ils sont en surnombre dans l'économie nationale française et si, ayant recherché refuge en France, ils se trouvent dans l'impossibilité de regagner leur pays d'origine. Les articles 2 et 3 placent ces GTE sous l'autorité du ministre de l'intérieur et du ministre de la production industrielle et du

travail <sup>2</sup>. La loi précise que « les étrangers affectés à ces groupements ne percevront aucun salaire » mais « ils pourront recevoir éventuellement une prime de rendement »... « leurs familles bénéficieront d'allocations, dans les conditions qui seront fixées par décret ». Par la suite, une série de lois et décrets a précisé les modalités de formation et de fonctionnement de ces GTE. Un décret du 29 novembre fixe à 250 le nombre de travailleurs avec un encadrement composé d'un chef de groupe, d'un adjoint-comptable, d' un surveillant-chef et de trois ou quatre surveillants. Il prévoit aussi que « plusieurs groupes pourront, éventuellement, être réunis en groupement » ; une circulaire du 11 février précise comment les contrats de travail s'établissent entre le chef de groupe et l'employeur ; un décret du 22 février prévoit une assistance aux familles « à condition qu'elles résident en France » et les « sanctions à appliquer dans les GTE ... en cas d'indiscipline ou d'abandon de poste » soit l'« envoi dans un groupe disciplinaire » ou l'« envoi dans un camp d'internement ».

C'est dans ce contexte<sup>3</sup> que sont créés en France non occupée de nombreux Groupes de Travailleurs Etrangers, rassemblés régionalement en Groupements de Travailleurs Etrangers<sup>4</sup>. Ces GTE fournissent à des administrations telles les Eaux et Forêts et à des entreprises privées une main d'œuvre disciplinée et peu coûteuse. Ils sont présents surtout dans les régions rurales et montagnardes comme le Limousin et dans des secteurs d'activités comme l'agriculture, la construction de barrages, l'exploitation forestière et la fabrication de charbon de bois. Dans notre région le « groupement de Lyon » comprend, en juin 1942, 29 groupes pour un effectif total de 58O3 travailleurs. En Haute-Savoie, il y en a trois dont le GTE 514 de Savigny<sup>5</sup>. Ils sont composés très majoritairement- voire totalement- d'Espagnols comme à Savigny?

### 2- Le GTE 514 de Savigny

Plusieurs causes semblent expliquer pourquoi la petite commune de Savigny a été choisie pour y installer un GTE. La principale de ces causes est évidemment la présence sur le versant oriental de la montagne du Vuache d'une grande forêt communale que le préfet réquisitionna pour en extraire du bois de chauffage et y produire du chabon de bois. Le fait, comme on l'a dit plus haut, qu'une petite unité de l'Armée (armée d'armistice) stationna à Savigny dans le hameau d'Olliet au lendemain de l'armistice est peut-être un autre facteur explicatif<sup>6</sup>. C'est bien ce que laisse entendre Louis Vuichard dans son livre sur Savigny<sup>7</sup> : « Dès la fin des hostilités, fut stationnée à Olliet, une compagnie du 27ème chasseur d'Annecy, qui y demeura jusqu'au mois d'octobre, date à laquelle, elle fut remplacée par un groupe de travailleurs espagnols, envoyés par le Commissariat à la lutte contre le chômage ». Venus des grands camps d'internement du Sud-Ouest (essentiellement de celui de Gurs) ces T.E. sont donc arrivés à Savigny en septembre/octobre 1940, ce qui

<sup>2</sup> Conséquence de la convention d'armistice qui réduit l'armée française à 100 000 hommes, ces GTE perdent leur lien avec l'armée et passent sous le contrôle des pouvoirs civils mais leur organisation conserve un caractère militaire.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Au printemps 1940, alors que certains réfugiés sont retournés en Espagne et d'autres ont pu rejoindre familles ou relations en France, on évalue à 120 /130 000 le nombre de réfugiés qui demeurent dans les camps. Ce sont ces derniers qui furent plus ou moins contraints à s'engager « volontairement » dans les GTE.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> En juin 1942 en zone non occupée : 147 GTE dans 6 groupements , 40978 travailleurs (in « *Un archipel coercitif en 'Petite Russie' » ; ONAC Mémoire du Limousin »,* page 42).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ibidem page 4, ONAC, mémoires du Limousin

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Du fait que Savigny, comme on l'a déjà dit ci-dessus, était proche de la « ligne de démarcation » située alors à la sortie du village de Raclaz (commune de Dingy)

<sup>7 « 80</sup> ans au pays des ours » livre à compte d'auteur de Louis Vuichard ,« écrivain paysan » ; 1986.

correspond avec l'arrivée, le 20 septembre en gare d'Annecy, des TE des CTE de Haute-Savoie (514, 515 et 517)<sup>8</sup>.

D'abord logés chez l'habitant (le plus souvent dans des granges d'Olliet), ces réfugiés espagnols qui furent jusqu'à 200 (voire 300 d'après Albert Fol!), sous le contrôle de l'armée d'armistice construisirent des baraques en bois. Ils en bâtirent quatre à Olliet sur une plate-forme aménagée en face de la maison et ancienne ferme de Fernand et Léa Fol, de l'autre côté de la route lorsque l'on entre dans le village en venant de Cortagy<sup>9</sup>. Meublées de châlits trois d'entre elles servaient de dortoir<sup>10</sup>. La plus grande, située devant la maison de Fernand et Léa, servait aussi de foyer et de salle d'animation. Le jeune Georges Vuichard (Tracle), habitant du village, y anima même des soirées dansantes avec son accordéon. Des jeunes de toute la région avaient pris l'habitude d'y venir... jusqu'au jour où les gendarmes de Valleiry, voulant faire respecter le couvre-feu, intervinrent. Mais les jeunes du village tels Casto, Marius et Léon eurent le temps de déguerpir! Plus tard, lorsque les Juifs eurent remplacé les Espagnols, furent organisées dans cette baraque des projections de films auxquelles les habitants de la commune étaient invités. Il y avait même un petit laboratoire pour développer des photos. Derrière la maison de Fernand, il y avait une cabane en fer et planches où était entreposé le charbon de bois dont on pouvait voir encore il y a quelques années des vestiges du socle. Dans la maison même de Fernand (à l'architecture typique des fermes du Genevois) furent aménagées la cuisine du camp, les écuries pour les chevaux et les mulets et un espace de douche en soussol pour les travailleurs. Ces travailleurs espagnols n'étaient pas enfermés dans le camp. Les surveillants étaient même plutôt bienveillants. L'un d'entre eux, Benetto, épousa une fille du village (Renée Pichollet).

Ce sont aussi ces Espagnols qui construisirent trois autres « baraques » et un entrepôt dans la clairière de Plamont. D'après Albert Fol ces « baraques » de Plamont ne servirent jamais de logements pour les Espagnols ou les Juifs qui les remplacèrent. Elles furent par contre utilisées par les maquisards de l'Armée Secrète en 1944 jusqu'à ce mémorable jour du 1er juillet où les soldats allemands les incendièrent alors que leurs occupants informés avaient déguerpi depuis la veille, soldats allemands, qui ensuite, rassemblèrent autour du maire, du boulanger et du curé, la population de Murcier terrorisée sur la place du village.

Ce sont aussi ces Espagnols qui construisirent à la pelle, à la pioche et à la brouette la plus grande partie du chemin forestier qui relie Olliet à Plamont. « Selon un accord entre la commune et les Eaux et Forêts, une route forestière de trois mètres de large, allant du village d'Olliet à Plamont devait être construite<sup>11</sup>. Cette route resterait la propriété de la commune qui s'engageait à fournir les terrains nécessaires (qui n'ont jamais

<sup>8</sup> Ruth Fivaz-Silbermann a toutefois rencontré aux archives l' itinéraire d'un interné espagnol , Antonio C.M., qui aurait été envoyé au camp de Savigny en juin 1940! (op. cité page 77)

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cet espace avait été réquisitionné par le préfet et fut restitué à ses propriétaires au lendemain de la guerre après le démontage des baraquements dont il ne resta dès lors plus de traces. Actuellement il est occupé par un énorme bâtiment de stockage de fourrage et d'abri pour le matériel agricole, extension du GAEC « La Renaissance ».

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> D'après Robert Amoudruz ces quatre baraquements « mesuraient vingt mètres sur six (et) pouvaient contenir deux rangées de châlis soit plus de deux cents personnes ». Op cité page 14. Ruth Fivaz Sibermann précise que chacune des quatre baraques contenait quarante- huit lits ce qui portait à cent-quatre- vingt-douze la capacité totale du camp. (Le même op. page 79). Le nombre de 300 évoqué par Albert Fol semble donc exagéré. Elle cite aussi un rapport fait au début de la période juive du camp qui montre combien étaient pénibles les conditions de vie dans de telles baraques de planches, mal isolées du froid et de l'humidité, sans armoires, lavabos ni chauffage, une des baraques ne disposant même pas de lits mais des paillasses minces et pouilleuses.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Alors que l'ancien chemin était étroit et très pentu, il fallait une voie plus large et moins pentue pour que le chantier forestier soit accessible aux camions des entreprises de bûcheronnage et de carbonisation.

été payés aux propriétaires », écrit Louis Vuichard. <sup>12</sup>Ce travail fut particulièrement pénible : extraction et concassage des matériaux dans des carrières proches, transport de ces matériaux, calibrage de la route, creusement des fossés, empierrement etc...

Car il s'agissait bien pour l'administration de Vichy via le préfet de Haute-Savoie et l'Office des Eaux et Forêts d'intensifier l'exploitation forestière de la montagne. Rappelons qu'il s'agit pour l'essentiel d'une forêt communale qui couvre environ 250 hectares et dont l'exploitation se faisait traditionnellement sous la forme de coupes d'affouage souscrites par les familles de la commune pour assurer leur approvisionnement en bois de chauffage. Or à partir de 1940, du fait de la défaite, de l'occupation et du pillage de notre pays par l'armée allemande, on connait des pénuries de tout et particulièrement de nourriture, de carburant et de combustible. Il n'y a plus guère d'essence pour les véhicules à moteur et plus du tout de charbon pour le chauffage des maisons. C'est pour faire face à cette situation que la liberté de circuler fut suspendue et que seuls certains véhicules furent autorisés à avoir du carburant et le droit de circuler (administration, médecins...). C'est pour la même raison que le préfet d'Annecy « réquisitionna » notre forêt communale et en confia l'exploitation à la Division des Eaux et Forêts de Thonon. Cette dernière fit appel à des entreprises de bûcheronnage qui arrivèrent avec leurs propres employés mais utilisèrent aussi la main d'œuvre du camp de travail de Savigny et embauchèrent également des jeunes du pays. L'exploitation forestière prit, comme on l'a déjà dit, deux formes : l'extraction de bois de chauffage et le charbonnage. Le bois de chauffage était acheminé par camions dans toute la région et surtout vers les villes : Saint Julien, Annecy... avec en priorité les boulangeries, les fruitières, les écoles, les administrations et les hôpitaux. Le charbonnage se fit par le moyen d'un appareil en tôle, le « four à carbonisation » ou « four à charbon de bois ». Rappelons que la fabrication de charbon de bois dans le Vuache est une vieille histoire puisqu'elle remonte au Moyen-Age (un document de 1439 en atteste la présence). Au cours des XVIIème et XVIIIème siècles, elle s'était même beaucoup développée. La méthode employée était celle traditionnelle de la «meule ». Les charbonniers faisaient une grosse pile de bois de plusieurs dizaines de stères en forme de pain de sucre et la recouvrait d'une couche imperméable faite de terre et d'herbes. Mais cette activité multiséculaire fut abandonnée à la fin du XIXème siècle. Elle redémarra donc en 1940 mais cette fois-ci avec une autre technique, celle du « four à charbon de bois ». Il y en eut entre 20 et 30 au total et ce sont les travailleurs espagnols qui commencèrent à les mettre en œuvre. Ces fours d'assez petites dimensions (2m de diamètre et 2 m de hauteur, contenant environ trois stères de bois), étaient installés tout près d'ici, dispersés dans la forêt sur des petites plates-formes aménagées à cet effet. Ces fours transformaient en charbon de bois les troncs et branches de petite section appelés justement « charbonnette ». Ce charbon de bois était nécessaire pour faire fonctionner les « gazogènes », « les gazo-bois » comme on disait alors. Ces curieux équipements en forme de cylindres métalliques que l'on installait sur les camions, les autocars et même les voitures particulières. Ils produisaient, à partir de charbon de bois, un gaz qui, mélangé à l'air, faisait tourner les moteurs à explosion. Un de mes témoins se souvenait de la voiture du docteur Bonnier<sup>13</sup> de St Julien qui venait soigner les Espagnols puis les Juifs du camp. La production prenait la route d'Annemasse où une entreprise, la Socaline, conditionnait ce charbon de bois pour le rendre utilisable dans les gazos. Elle prenait aussi le chemin de Lyon où il était utilisé pour le filtrage de l'eau.

.

<sup>12 « 80</sup> ans d'histoire au Pays des Ours », août 1986, page 64.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Le docteur Bonnier de Saint Julien fut un des grands résistants de la région.

Les Espagnols participèrent ainsi largement à la première année de cette exploitation de la forêt du Vuache sur Savigny : construction des baraques et du chemin, abattage et transport du bois, charbonnage etc... .

Toutes nos sources sont unanimes pour affirmer que le séjour des Espagnols au camp de Savigny se termina au cours de l'été 1941. Notre témoin Albert Fol, affirme que les Espagnols ne restèrent qu'une année au camp de Savigny (de septembre 1940 à septembre 1941). Dans l'itinéraire de C.M. Antonio retrouvé et retracé par Ruth Fivaz-Silbermann, le départ de Savigny se fit en septembre. Cet interné est alors déplacé vers « la Grande Jeanne » au-dessus d'Annecy. Comme ce dernier, certains TE (travailleurs étrangers) du camp de Savigny ont été renvoyés dans d'autres GTE de Haute-Savoie ou d'ailleurs. Certains ont probablement été « placés » individuellement par l'organisation dans des fermes ou d'autres entreprises privées. Plusieurs n'ont pu échapper à leur déplacement forcé sur les chantiers du « Mur de l'Atlantique » de l'organisation nazie Todt . C'est le cas d'un travailleur du camp , José Siquès, qui ne voulut pas quitter le village car il y avait rencontré une jeune fille qui allait devenir son épouse. Envoyé à la construction des fortifications allemandes dans le nord de la France, il ne put venir rendre visite à sa femme que durant de courtes et rares périodes. 14 C'est pour échapper à cette menace d'asservissement que bon nombre de travailleurs espagnols entrèrent dans la clandestinité et se retrouvèrent dans les maquis du département. Nombre d'entre eux participèrent à l'épisode des Glières. Robert Amoudruz a recueilli à Cran-Gevrier le témoignage de l'un d'entre eux, José Salvador, dont le parcours compliqué, douloureux et courageux illustre tout à fait celui de la plupart de ses compagnons d'infortune et qui se fit en trois grandes étapes :

a) Il y a eu d'abord la « Retirada » et l'internement dans les grands camps du Sud (Janvier 1939 – Septembre 1941)

En janvier/février 1939 : José fuit son pays pour trouver refuge en France. Il franchit les Pyrénées dans des « conditions abominables » puis il est conduit dans l'immense camp « improvisé » d'Argelès (le 9 février), où les conditions de vie sont inhumaines (« où règne la pagaille et la misère »). Il reste huit mois dans ce camp (jusqu'en octobre donc), alors que la France est en guerre contre l'Allemagne depuis le 3 septembre. Mais comme il refuse les deux termes du choix que lui « propose » alors l'administration française, à savoir retourner en Espagne ou s'engager dans la « Légion étrangère » de l'armée française<sup>15</sup>,

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Libéré à la fin du conflit, il revint à Savigny, fonda avec son épouse une belle famille (un garçon et cinq filles) pratiqua le dur métier de maçon et construisit pour sa famille une des premières maisons « modernes » de la commune. Après son décès prématuré, à l'âge de cinquante ans, son épouse et ses filles quittèrent Savigny pour Annecy. Son fils, lui, demeura à Savigny ainsi que les deux enfants de ce dernier.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Il justifie son double refus en affirmant qu'en tant que combattant de l'armée républicaine, son retour en Espagne était impossible et en suspectant la « légion étrangère » de l'armée française d'être (comme en Espagne avec Franco), un instrument aux ordres d'un gouvernement « capitulard » de la République française (Daladier) qui avait signé les honteux et lâches accords de Munich. Il reconnait toutefois que bon nombre de ses compagnons se sont engagés dans l'armée française et ont participé, après le débarquement en Afrique du Nord des Américains le 2 novembre 1942, à la libération du pays. Il rappelle que les premiers chars de la fameuse division Leclerc entrés dans Paris le 24 août 1944, étaient conduits par des Espagnols et portaient des noms de batailles de la guerre d'Espagne.

il est déplacé dans un autre camp situé dans le département du Lot et Garonne où il demeura environ une année (jusqu'en septembre 1940).

b) Il y eut ensuite l'embrigadement dans les unités de travailleurs étrangers (septembre 1940-février 1943)

En septembre, José et ses compagnons doivent entrer dans le système des unités de travailleurs étrangers (CTE/GTE) . <sup>16</sup>

C'est ainsi que José se retrouve « à l'automne 1940 » (septembre-octobre ?) dans le camp du GTE 514 de Savigny et y restera jusque « vers la fin 1941 » (probablement en septembre)

Ce que José a dit à Robert Amoudruz semble montrer que les conditions de vie dans ce camp étaient certes rudes mais relativement humaines.

« A Savigny, les Allemands n'étaient pas loin! On y était traités un peu comme des militaires, avec une petite solde et une ration de tabac. On était habillés, couchés et nourris assez correctement. Nos gardiens, des militaires, étaient presque des copains. Ils nous distribuaient le travail et y participaient souvent avec nous, par exemple à la construction d'une route forestière en vue de l'ouverture de chantiers de bûcheronnage dans le Vuache. Les soirs et le dimanche, nous étions totalement libres. Alors, on se débrouillait pour gagner quelques suppléments, je partais très tôt le dimanche matin pour me rendre à pied à Marlioz, à cinq kilomètres, chez un boulanger qui nous employait au noir. Il nous payait et nous nourrissait bien! »

José dit avoir quitté le camp de Savigny « vers la fin 1941 ». D'autres sources précisent que le départ s'effectua vers le mois de septembre : Antonio C.M. dit avoir quitté Savigny en septembre 1941 pour la 'Grande Jeanne' au-dessus d'Annecy , où il continue à faire du charbon de bois. L'historienne Ruth Fivaz-Silbermann estime qu'il n'y avait alors plus personne dans le camp<sup>17</sup> et elle en précise la principale cause : « il semble que le camp de Savigny soit, à cette époque, entièrement vidé de ses Espagnols, pour laisser la place à un groupe homogène juif, comme le veut la politique de Vichy, qui en crée une dizaine à la même époque, dont un à Ruffieux en Savoie voisine ». <sup>18</sup>

De fait, il n'y avait plus d'Espagnols au camp de travail d'Olliet quand arrivèrent leurs « remplaçants », des Juifs, en octobre 1941.

Les travailleurs espagnols du camp de Savigny se trouvent alors dispersés mais toujours encadrés par l'administration. José dit qu'il fut envoyé à Usillon, hameau de Thorens, sur un chantier forestier où ils étaient « une bonne trentaine » alors que des « copains furent répartis sur d'autres lieux » au Petit Bornand, Entremont, Les Puisots...

c) Et en dernier lieu, ce fut l'entrée dans la clandestinité et la Résistance

\_

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Voir note 2 page 4.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Robert Amoudruz rapporte le témoignage de René Dielenseger, jeune alsacien engagé dans l'armée d'armistice puis garde forestier des Eaux et Forêts et responsable local de la résistance AS (Armée Secrète) dans le Vuache. Il se souvient qu'après septembre 1941, « certains (Espagnols) ont continué à y travailler comme forestiers et ont rejoint la Résistance locale dans les années 1943-1944 » op cité page 20.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Dans la dérive antisémite du gouvernement de Vichy, la création de ces « groupes homogènes » de travailleurs dit « palestiniens » (composés exclusivement de juifs étrangers ou apatrides) participe à l'entreprise d'identification et de regroupement voulue et organisée par le gouvernement de Vichy. Elle prépare sa participation à la Shoah.

En application de l'instauration du S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) en février 1943 par lequel l'Etat Français s'engageait à envoyer travailler en Allemagne les jeunes hommes des classes 1940, 1941 et 1942, les jeunes travailleurs espagnols qui avaient été dispersés furent regroupés sur le site de « la Grande Jeanne » au bas du Semnoz juste au-dessus d'Annecy.

C'est à ce moment-là que José avec quelques compagnons s'est enfui et est retourné à Usillon où il vécut dès lors dans la clandestinité . « Il y commença une vie de clandestin avec la complicité des paysans de l'endroit, déjà largement acquis à la Résistance »<sup>19</sup>. Pourtant un jour il faillit être pris à Louvatière dans une rafle des GMR (Groupes Mobiles de Réserve) à la suite d'une dénonciation par une famille de collaborateurs. Embauché un temps « au noir » par un scieur de Thorens, il fut contacté par un des chefs de la Résistance locale , le lieutenant Simon, et se retrouva en janvier 1944 avec de nombreux compatriotes sur le plateau des Glières sous les ordres du lieutenant Tom Morel puis du capitaine Anjot. Lors de l'exfiltration, le dimanche 26 mars1944, - et contrairement à de nombreux compagnons moins chanceux que lui-, il réussit à redescendre du plateau en échappant aux forces de répression françaises et allemandes.

Avec ses compagnons, il vécut un mois au Parmelan dans la neige et le froid. Ils étaient ravitaillés par des amis paysans, « jouant au chat et à la souris avec les patrouilles allemandes à la recherches des rescapés »<sup>20</sup>.

Redescendus par la suite dans la vallée, « ils ont alors rejoint les FTP (Francs-Tireurs -Partisans) (et) sont venus combattre dans la région de Vulbens-Fort l'Ecluse, ont participé à la libération d'Annecy et ensuite celui de la Maurienne, avant d'être regroupés dans la région de Toulouse par le gouvernement du général de Gaulle et y être démobilisés ». <sup>21</sup>

-----

Arrivés au cours du mois de septembre 1940 et repartis un an plus tard, ce sont deux cents à trois cents hommes espagnols, victimes de la guerre civile dans leur pays que le hasard de l'histoire a conduit dans un village qui leur étaient complètement étranger, le nôtre, Savigny en Haute-Savoie, un village modeste de 400 habitants. Ils furent envoyés plus précisément dans un des huit hameaux de cette commune, celui d'Olliet, situé en piémont de notre montagne boisée. C'est là que les « autorités » avaient décidé d'ouvrir un chantier d'exploitation de la forêt pour en extraire du bois de chauffage et y fabriquer du charbon de bois. Pour assurer ce travail, on décida d'y envoyer une main d'œuvre aguerrie, disciplinée et peu coûteuse, embrigadée dans un GTE (Groupe de Travailleurs Etrangers), le GTE 514. On imagine aisément combien furent pénibles les conditions de travail et d'existence de ces hommes dans cette région aux hivers rudes. On imagine aussi que la présence de cette importante communauté n'a pas été sans interroger et bouleverser la population du village avec laquelle, elle était en contact continu. Pourtant, trois quarts de siècle plus tard il est difficile de restituer ce que fut vraiment cet épisode de notre histoire. Les derniers témoins et acteurs ont presque tous disparus et la collecte de témoignages n'a pas été suffisamment faite. On doit toutefois un immense merci à quelqu'un qui vient de nous quitter et qui, au début des années 2000, s'est interrogé sur ce camp de Savigny et a fait une enquête serrée en rencontrant

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Ibidem article d' Amoudruz page 20

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Ibidem page 21

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Ibidem page 21

des témoins précieux, il s'agit de Robert Amoudruz auteur de plusieurs articles et livres sur l'histoire locale et régionale de la Deuxième guerre mondiale. Mon texte s'appuie largement sur son travail.

Il doit être compris comme un « devoir de mémoire » et un hommage rendu à ces exilés espagnols qui ont travaillé et souffert sur le sol de notre commune, qui se sont ensuite engagés dans la Résistance et ont lutté pour la libération de notre pays et le rétablissement de la démocratie. Sans oublier, qu'après la guerre, nombre d'entre eux sont restés en France, particulièrement en Haute-Savoie -et même à Savigny- et ont fait de notre pays leur nouvelle et deuxième patrie.

Mon texte s'arrête évidemment en automne 1941 puisqu'il s'agissait d'un récit sur la « période espagnole » du camp. Il ne doit pas faire oublier la suite tragique de l'histoire de ce camp devenu en septembre 1941 « camp homogène palestinien» regroupant uniquement des étrangers israélites. Ces derniers connurent les mêmes conditions d'existence et de travail que les Espagnols mais furent victimes de l'ignoble politique antisémite du gouvernement de Vichy qui livra à l'occupant les juifs étrangers qui était réfugiés dans la « zone non occupée ». Ce sont des policiers français (G.M.R./ Groupes Mobiles de Réserves), en l'absence de toute participation de l'occupant qui, le 23 août 1942, vinrent cerner le camp et emmener ses occupants (104 juifs) jusqu'à la gare de Valleiry, première étape de leur déportation, via Drancy, vers le camp d'extermination d'Auschwitz (24ème et 25ème convois des 26 et 28 août). « Sur les quatre- vingt- seize déportés de la rafle de Savigny dont nous connaissons le nom, seuls quatre, à notre connaissance, ont survécu à leur déportation ».<sup>22</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Compléments sur le GTE n° 514 de Savigny. Ruth Fivaz-Silbermann. In Echos Salévien n° 11, page 87.



Vestige d'un four à carbonisation au Vuache.

La municipalité actuelle, dans une volonté de conserver la mémoire de cet épisode local douloureux a décidé de faire édifier sur ce « chemin des Espagnols », au niveau de son croisement avec le chemin qui longe le pied de la montagne, un four de carbonisation. La reconstitution se fit en assemblant des morceaux épars retrouvés dans la forêt notamment dans le secteur du « Carrelet ». L'inauguration de ce lieu de mémoire rassembla les autorités et la population locale le 30 mai 2015.



Article du « Messager » du 18 juin 2015 relatant l'inauguration, le 30 mai 2015, d'un four à carbonisation en mémoire du GTE 514.



Construit par eux à la pelle et à la pioche, le « chemin des Espagnols ».



Le début du chemin « des Espagnols » à Olliet

Jean-Louis MUGNIER

Savigny le 27 février 2018

Afin d'enrichir nos connaissances sur cet épisode de notre histoire je me permets de faire appel à toutes les personnes porteuses d'une part de sa mémoire. N'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : jeanlouisetfrançoise@gmail.com